



CHUZELLES

Dernière mise à jour : 08 juin 2023

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

FICHE RÉFLEXE N° 15 : RISQUE FORTES PRÉCIPITATIONS VIGILANCE ROUGE

Le comportement du citoyen

Avant l'évènement : S'organiser et anticiper	S'informer sur le risque, sa fréquence et son importance. Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.
Pendant l'évènement	<p>Se tenir informé de l'évolution de la situation (radio, mairie) et prévoir les gestes essentiels :</p> <p>Dans la mesure du possible, restez chez vous ou évitez tout déplacement dans les zones concernées.</p> <p>S'il vous est absolument indispensable de vous déplacer, soyez très prudents.</p> <p>Signalez votre départ et votre destination à vos proches.</p> <p>Respectez en particulier, les déviations mises en place.</p> <p>Déplacer hors d'atteinte de l'eau les objets de valeur et les produits polluants.</p> <p>Dans les zones inondables et même dans les zones rarement touchées par les inondations :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés, en les surélevant.- Fermez les portes et les fenêtres.- Coupez le gaz et l'électricité.- Montez dans les étages.- Surveillez la montée des eaux. <p>Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.</p> <p>Ne pas aller chercher les enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux.</p> <p>Prévoyez des moyens :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'éclairage de secours.- Un poste de radio à piles.- Une réserve d'eau potable. <p>N'entreprenez aucun déplacement avec une embarcation sans avoir pris toutes les mesures de sécurité.</p> <p>Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils.</p>
Après l'évènement	<p>Si vous êtes dans une zone qui a été inondée :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aérer et désinfecter les pièces.- Chauffer dès que possible et ne rétablir l'électricité que sur installation sèche. <p>S'assurer que l'eau du robinet est potable (mairie).</p> <p>Faire l'inventaire des dommages.</p>
Où s'informer pendant le risque	Ecoutez les messages diffusés par les radios ou la télévision : France Bleu Isère (101.8 FM ou 103.9), France Inter (93.5 FM ou 99.8) et France 3.
En savoir plus sur le risque	Consultez les sites suivants : http://www.vigicrues.gouv.fr/ http://cepri.net/ https://www.reperesdecrues.developpement-durable.gouv.fr